

# ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Les inscriptions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 16 heures.

### AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS, DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publication destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos correspondants, que cet ordre (correspondants, dépositaires, etc.), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

### A TRAVERS LA VILLE

#### LE COIN DU BÉCANIER

M. Jean Dobray, 27 ans, voyageur de commerce, domicilié à Arras, impasse d'Ébroune, a déposé plainte contre un individu du 5<sup>e</sup> arrondissement pour vol de son vélo, commis vendredi, vers 12 h. 30, alors qu'il était déposé contre la façade de la Grande Poste, boulevard Gambetta. Une enquête est ouverte.

### ENCORE UN GARREAU DE CASSE ?

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, des individus ont brisé la vitrine d'une maison inhabitée située 22, rue de Magenta, appartenant à M. Pacome Bénoni, domicilié à Lille, 112, rue du Faubourg de Roubaix.

Sur une plainte de ce dernier, une enquête est ouverte au 3<sup>e</sup> arrondissement.

### Alcool, Acétylène, Gazogènes

## DIFUZUIL

BREVETÉ S. G. D. G.  
MITIGEUR DE NOUVEAU D'HUILE  
PROTEGE LES HAUTS DU MOTEUR

35, R. G. VELOUT, ISSY, SEINE

### UN APPEL DU COMITÉ LOCAL DU SECOURS NATIONAL

Nous communiquons :  
Le Centre social du Secours National de Roubaix nous prie de rappeler la journée de ramassage de vêtements, sous-vêtements, laines, chaussures, etc., qui aura lieu en notre ville le dimanche 22 décembre.

En raison du travail considérable que représente cette tournée, les donateurs sont instamment priés, pour éviter toute perte de temps, de vouloir bien tenir prêts à proximité de leur domicile, dès qu'ils veulent offrir au Comité les objets en remettez-les soigneusement à l'avance.

Il convient en outre qu'il acceptera avec reconnaissance les objets de literie : paillassons, couvertures, draps, etc.

Pour tous ces objets encombrants, les donateurs sont invités, soit à les faire parvenir directement au Dispensaire de la Croix-Rouge, 92, rue Edouard-Ansele, ou à prévenir le siège du Centre Social, 3 bis, rue du Château, qui se chargera de les faire prendre à domicile.

Le Comité remercie également les personnes qui ont bien voulu lui offrir des ballades pour effectuer le ramassage en question, mais le nombre de ces ballades est encore insuffisant pour les nombreux secteurs à visiter, aussi adresse-t-il un nouvel et très pressant appel aux industriels, commerçants, etc., pour qu'ils lui prêtent à cette occasion les voitures à bras dont ils disposent.

D'avance il leur adresse un très cordial merci.

### L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon, pour le ticket N° 3, se poursuivra demain mardi 17, dans l'ordre suivant :  
1. Foyer d'Éducation Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, de 8 à 12 h.  
2. Rue Edouard-Ansele, N° 2 à 138.  
3. De 14 à 17 h. 30, rue Edouard-Ansele, N° 140 à 284.  
4. Salle Watrelos, rue de l'Hospice, de 8 à 12 h.  
5. Centre d'Études, 17, rue Heilmann.  
6. De 14 à 17 h. 30 : rue de Lille 67-255, 8-238 ; Mirabeau, boulevard Montquesule, rue Morse.

### Fermeture annuelle de la Caisse d'épargne

La Caisse d'Épargne de Roubaix informe ses déposants que pour permettre l'arrêt des écritures de fin d'année, comme tous les ans à pareille époque, ses guichets seront fermés du mardi 18 décembre, à 11 h., jusqu'au jeudi 2 janvier, à 9 h. Pendant cette période, il ne sera possible d'effectuer ni versement, ni remboursement.

### SYNDICAT DU BATIMENT

Le Secrétaire du Syndicat du Bâtiment de Roubaix, à la connaissance des familles, qu'un nouveau secours sera payé pour les syndiqués prisonniers, à partir de mardi 17 décembre.

Les intéressés peuvent se présenter au Bureau du Syndicat, Bourse du Travail, Bd de Beifort, 3<sup>e</sup> étage, porte 10, à la distribution des secours le matin de 9 h. 30 à 11 h. 30, munis du livret syndical du prisonnier et d'une pièce justificative.

### CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Le Secrétaire du Syndicat des Employés de Roubaix et environs informe les intéressés que le 22 décembre, un mari syndiqué qui se trouve en prison, son premier secours leur sera attribué. Sa présence sera marquée et sera de 9 h. à 11 h. au bureau du Syndicat, Bourse du Travail, Boulevard et Beifort, 3<sup>e</sup> étage, porte 10, muni de la carte syndicale 1939 de l'intéressé et d'une pièce justificative qu'il est prisonnier.

### ETAT CIVIL

Naissance. — Yvett Devleiger, 17 ans, rue de la Longue Chemise, 17. — Daniel Detebeque, 21 ans, rue de Parvieux, 2. — Marie Christiane Goddyn, de Marquillins, rue de la Gare, 15. — Marie Wastel, Bd de Cambrai, 30.

Décès. — Amédée Dekers, 78 ans, rue Gustave Dubler, à Croix. — Charles Van Hoesbe, 68 ans, rue Jules-Guesde, 31 bis, Impasse d'Ébroune. — Eugène Debbelaere, 67 ans, rue de France, 138. — Virginia Vanschoorbe, veuve Bert, 84 ans, rue Edouard-Ansele, 70. — Catherine Verdaes, Veuve Vouze, 82 ans, rue Saint-Jean, 52.

### WASQUEHAL

#### Païement des allocations militaires

Lundi 16 décembre, au Bureau de Poste, rue Ferrer, paiement des allocations militaires de la première quinzaine de décembre (coupon 6). De 8 h. à midi, du numéro 1 à 700 et de 14 à 17 h., pour les numéros 701 à 1400.

#### Stocks abandonnés par l'Armée anglaise.

Il a été porté à la connaissance des Armées allemandes que lors du repli des troupes anglaises, une grande quantité de carburants, huiles, caoutchouc, etc., ont été abandonnés en dépensés, notamment dans les fermes.

Les intéressés sont invités à faire inscrire à la Mairie, Bureau de la population, avant le 18 décembre, les stocks qu'ils ont trouvés.

Ces déclarations ne seront reçues que jusqu'au 19 décembre, à 16 h. inclus.

Blessés en voulant remettre sur pied une auto retournée. — Au chantier du pont du Château rouge, l'ouvrier Paul Santerre, 46 ans, de-

### WATRELOS

#### VOL DE FARINE

Le nommé Vandenkende Gentil, âgé de 26 ans, employé de farine, demeurant à Heseux, rue du Pionnier, 14, a été surpris samedi matin, vers 6 h. 10, dans la rue de l'Industrie, par les agents auxiliaires Florin et Debouvier, alors qu'il venait acheter, qu'il réussit à prendre 45 kilos de farine, chacun un sac contenant 45 kilos de farine qu'ils avaient volé chez Courboule.

Après interrogatoire, Vandenkende déclara ne pas connaître son camarade.

Maintenu en état d'arrestation, il fut transféré au parquet.

### CROIX

#### RÉUNION DE LA COMMISSION MUNICIPALE

La Commission Municipale s'est réunie sous la présidence de M. Vandekerckhove, président, assisté de M. Priau, vice-président.

#### Centenaire de Mme Fortier.

M. le Maire met la Commission au courant de la visite qu'il a faite le matin même en compagnie de MM. Briau et Carpentier, au domicile de Mme Fortier, 42, rue de la République, universelle de naissance. Pour commémorer cet événement, il propose de donner le nom de 4 rue de la Centenaire Mme Fortier à la rue de Metz où elle a passé une grande partie de sa vie courageuse. Cette proposition a été adoptée. En outre, un banc de parc sera placé devant l'habitation, dans l'alignement des tilleuls qui longent la rue, pour répondre au désir émis par la centenaire elle-même. Il est à noter que c'est la première fois que Croix fait un tel honneur.

#### Allocations familiales aux ouvriers temporaires.

Un certain nombre d'ouvriers employés à titre temporaire sont chargés de famille, ils ne bénéficient pas encore des allocations familiales, ce qui leur fait perdre un certain nombre de ressources. Le Tourcoing s'est dévoué pour faire disparaître cette gêne, décide d'accroître les allocations familiales aux ouvriers temporaires.

#### Demande de subventions.

La Commission étudie les chapitres des recettes et dépenses prévues pour décembre et décide de solliciter une subvention d'un million de francs pour couvrir le déficit des recettes à l'égard des dépenses.

#### Les allocations militaires seront payées.

Une lettre de M. le Préfet de Croix dans laquelle ce dernier fait mention d'une démarche de l'Union des Mutuels et Réformés de guerre de Croix, faisant valoir que le paiement des allocations militaires à Roubaix général beaucoup de familles et qu'il y a un déplacement fatigant et long. Le percepteur a accueilli cette demande favorablement et la ville prendra des mesures pour lui assurer un local et un service de police.

#### Le résultat est mal.

M. le Carpentier communique une lettre préfectorale invitant la ville à régler une somme de 215.000 francs, représentant les réquisitions effectuées en mai dernier dans un établissement de la ville pour assurer les besoins de la population et de la ville de Lys-lez-Lannoy. Une autre dette de 300.000 fr. est prévue pour d'autres réquisitions.

#### Travaux de défense passive.

Une subvention de 350.135 fr. est accordée à la ville pour faire face aux dépenses nécessaires par l'organisation de la défense passive de septembre 1939 : postes de secours, abris, etc.

#### L'Assemblée régularise la situation des sept pompiers du service de défense passive qui ont assuré ce service du 19 mai au fin juin.

Stocks de l'Armée britannique. — Les personnes qui possèdent des stocks de carburants par auto, huile, graisse, caoutchouc, etc., provenant de l'Armée britannique, sont tenus de faire la déclaration à la Mairie, Bureau des Travaux, avant le 18 décembre.

Cette déclaration est à faire par écrit, conformément aux instructions de l'Orskommandantur de Roubaix en date du 13 courant. Elle devra comporter l'adresse exacte où se trouve le dépôt.

#### Consultation de nourrissons.

La prochaine consultation de nourrissons aura lieu mercredi 18 décembre, de 15 à 16 h., à la Maternité, avenue Delory, 5.

#### Vaccination antitétanique.

Une séance de vaccination antitétanique aura lieu mardi 17 décembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au Dispensaire de la Mairie.

#### Recensement des infirmiers et infirmières.

Un recensement a lieu actuellement pour connaître le nombre d'infirmiers et infirmières exerçant actuellement à Croix.

Cette enquête vise les infirmiers et infirmières diplômés d'Etat ou non d'une part, ainsi que les infirmiers et infirmières masseurs.

Les intéressés sont invités à faire inscrire à la Mairie, Bureau de la population, avant le 18 décembre, les stocks qu'ils ont trouvés.

Ces déclarations ne seront reçues que jusqu'au 19 décembre, à 16 h. inclus.

Blessés en voulant remettre sur pied une auto retournée. — Au chantier du pont du Château rouge, l'ouvrier Paul Santerre, 46 ans, de-

### FLERS

#### Les cantonnements militaires.

Les déclarations de cantonnement de troupes pour des immeubles, que ce soit partiel ou complet, seront reçues jusqu'au vendredi 20 décembre, à 16 heures, au bureau des intéressés, perdant le bénéfice des indemnités.

### LYS

#### DU COLIS AUX PRISONNIERS

L'Œuvre du Colis aux prisonniers qui vient de recevoir les premières cartes des captifs accusant réception des colis de vivres distribués par ce comité, ne ralentit rien son activité pour trouver les ressources nécessaires au cours de l'hiver.

Aussi tous les Lyssois répondront à ce appel et apporteront leur contribution en faisant bon accueil aux démarches des membres du comité.

Le 22 décembre prochain, tous les amateurs de coqs assisteront au grand concours qui aura lieu chez Duchateau, 59, rue de Lanchec, au même endroit, l'importance des lots présentés et le but poursuivi donne la certitude que le jeu sera très suivi.

Très prochainement, d'autres jeux seront annoncés et les Lyssois sont invités à participer au jeu. Le comité s'est tracé. Dès maintenant, les personnes pouvant offrir des vêtements chauds sont priées de se faire connaître.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

Il a été remis en liberté, mais se trouve en état de détention provisoire, car il est soupçonné d'être l'auteur d'un vol de 100 francs, commis à Tourcoing, le 20 octobre.

Il est actuellement détenu à la prison de Boulogne.

### TOURCOING

#### ARRÊTÉ A BOULOGNE-MER

Le 2 octobre dernier, Fernand Saels, 18 ans, quittait le domicile de sa tante, 170, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing.

Il a été arrêté à Boulogne-Mer, le 20 octobre, par la Gendarmerie de cette ville, qui l'a ramené à Tourcoing.

<